

# État des politiques publiques en matière d'activité physique en France

## Indice des politiques publiques MOVING



Cet aperçu de pays présente les résultats détaillés de **l'indice des politiques publiques MOVING** [1] pour la France. Il met en évidence les forces et faiblesses de la conception des politiques publiques nationales en matière d'activité physique et complète les résultats de l'indice des politiques publiques par un examen approfondi de la qualité de la conception pour chaque pays. Les résultats complets de l'indice des politiques publiques sont présentés dans la note d'orientation des politiques publiques MOVING, qui compare entre la France et 29 autres pays européens.

### Messages principaux

- 1 La France met en œuvre des politiques publiques dans les six domaines d'action du cadre MOVING. Le domaine ayant obtenu le meilleur score est celui de la formation et des possibilités d'activité physique sur le lieu de travail (O). Dans ce domaine, les politiques publiques proposant des formations à l'activité physique pour les professionnels autres que ceux de la santé et des possibilités d'activité physique sur le lieu de travail ont obtenu un résultat excellent. Les initiatives visant à promouvoir l'activité physique dans les établissements scolaires, le cadre de vie habituel et le milieu des loisirs (M), et l'augmentation de l'activité physique par le biais de messages publics qui renforcent les compétences en matière de changement de comportement (N) ont reçu un résultat moyen.
- 2 Des faiblesses ont été constatées dans les domaines d'action ciblant les environnements actifs, en particulier les directives relatives à la conception (V), les infrastructures de transport (I), les directives relatives à la « conception active » à l'extérieur des bâtiments, et les infrastructures pour la marche et le vélo (V). Aucune action des pouvoirs publics nationaux n'a été recensée en matière de directives relatives à la conception des bâtiments ou de directives relatives à la « conception active » pour les espaces ouverts et verts, par exemple (V).
- 3 Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les milieux de soins de santé et les structures ambulatoires en matière d'activité physique (G), dont le résultat est médiocre. Les pouvoirs publics nationaux devraient en priorité mettre en œuvre des politiques publiques dans tous les domaines de l'activité physique liés aux structures et aux milieux qui favorisent ce type d'activité (V) et aux infrastructures de transport qui contribuent à promouvoir des sociétés actives (I), améliorant ainsi l'ensemble des environnements propices à l'activité physique.

### Aperçu de l'état des politiques publiques

AUCUNE POLITIQUE PUBLIQUE SIGNALÉE

PAUVRE

PASSABLE

MOYEN

BON

EXCELLENT

<b>M</b>	Créer des opportunités et des initiatives de promotion de l'activité physique dans les établissements scolaires, le cadre de vie habituel, le milieu du sport et celui des loisirs.	MOYEN
<b>O</b>	Offrir des possibilités d'activité physique sur le lieu de travail et des formations à la promotion de l'activité physique dans une multitude de professions	EXCELLENT
<b>V</b>	Envisager et mettre en place des structures et des milieux qui favorisent l'activité physique	PASSABLE
<b>I</b>	Mettre en place des infrastructures et des possibilités de transport qui contribuent à promouvoir des sociétés actives	PASSABLE
<b>N</b>	Normaliser et accroître l'activité physique par des messages publics qui motivent et renforcent les compétences en matière de changement de comportement	MOYEN
<b>G</b>	Offrir une formation, une évaluation et des conseils en matière d'activité physique dans les établissements de santé	PAUVRE

Cet aperçu se base uniquement sur les actions des pouvoirs publics à l'échelon national. L'action publique des autorités provinciales, régionales ou locales n'entre pas dans le cadre de ce projet.

### Méthodes

Les méthodes utilisées aux fins de l'indice des politiques publiques MOVING sont expliquées en détail dans la **note d'orientation correspondante des politiques publiques**.

En bref, l'indice des politiques publiques combine des valeurs pour a) la présence de politiques publiques et b) la conception des politiques publiques pour 23 points de référence.

Ces points de référence sont appliqués aux politiques publiques recensées dans la **base de données MOVING** [2], recueillies au moyen d'une recherche systématique qui a inclus 30 pays européens, dont la France.

**CADRE** : ensemble de politiques englobantes des pouvoirs publics dans **3 domaines** :

SOCIÉTÉS ACTIVES

ENVIRONNEMENTS ACTIFS

PERSONNES ACTIVES

**BASE DE DONNÉES** :

bibliothèque des politiques publiques liée à l'activité physique

**M O V I N G**

**INDICE DES POLITIQUES PUBLIQUES** :

comparaison des résultats (par pays et par domaine d'action) générée par l'outil d'évaluation comparative

**OUTIL**

**D'ÉVALUATION COMPARATIVE** :

évalue la qualité de la conception des politiques publiques sur la base de critères définis

Outils d'action publique utilisés pour produire les résultats de l'indice des politiques publiques

## Décomposition des résultats de l'indice des politiques publiques

(Pour en savoir plus sur les critères relatifs à la conception des politiques publiques, consulter la [note d'orientation des politiques publiques](#))

 Aucune politique publique signalée	 Satisfait les critères de conception des politiques publiques jusqu'à 75 %
 Satisfait les critères de conception des politiques publiques jusqu'à 25 %	 Satisfait les critères de conception des politiques publiques jusqu'à 99 %
 Satisfait les critères de conception des politiques publiques jusqu'à 50 %	 Satisfait l'intégralité des normes souhaitées

	Activité physique dans les établissements scolaires et l'éducation physique	
	Activité physique dans et hors des salles de classe	
	Activité physique en dehors des heures de cours	
	Initiatives communautaires et de participation massive	
	Activité physique pour les personnes de tous âges et de toutes capacités	
	Incitations financières visant à promouvoir l'activité physique	
	Formation pour les professions en dehors des soins de santé	
	Activité physique sur le lieu de travail	
	Directives et réglementations relatives aux bâtiments	
	Directives relatives à la « conception active » à l'extérieur des bâtiments	
	Directives relatives à la « conception active » pour les espaces ouverts/verts	
	Infrastructures pour la marche et le vélo	
	Actions publiques en faveur de l'utilisation des sols et de l'aménagement urbain intégrés	
	Accès à des espaces publics ouverts et à des espaces verts de qualité	
	Actions publiques en faveur des transports publics	
	Mesures de sécurité routière, notamment celle des piétons, des cyclistes, etc.	
	Campagnes de communication de masse visant à promouvoir les transports	
	Politiques publiques visant à promouvoir le transport actif	
	Campagnes dans les médias et marketing social visant à promouvoir l'activité physique	
	Élaboration et diffusion de lignes directrices en matière d'activité physique	
	Formation initiale et continue dans le domaine des soins de santé	
	Soins primaires (évaluation, conseils et prescription d'activité physique)	
	Milieus des soins de santé et structures ambulatoires	

**Remarque :** La réalité des politiques publiques dans un pays donné évolue au fil du temps. Ces résultats reflètent nos connaissances à la date de mai 2023. Afin de voir les derniers résultats et d'obtenir de plus amples informations techniques sur les indices des politiques publiques, veuillez consulter notre site web : [wcrf.org/our-policy-work](http://wcrf.org/our-policy-work). Pour nous faire parvenir un commentaire ou proposer une mise à jour, veuillez envoyer un courriel à [policy@wcrf.org](mailto:policy@wcrf.org). Pour en savoir plus sur le projet CO-CREATE, consultez le site [co-create.eu](http://co-create.eu).

[1] Indice des politiques publiques : [wcrf.org/physical-activity-policy-index](http://wcrf.org/physical-activity-policy-index) [2] Base de données des politiques publiques : [policydatabase.wcrf.org](http://policydatabase.wcrf.org)